VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District—Division A. No 92 720.

Don Fred Watts vs Frederick Joseph Trastour et als.

EN vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Don Fred Watts vs Frederick Joseph Trastour et als, rendu et la en Cour ouverte le 21 juin 1907, et signé en Cour ouverte le 27 juin 1907, et adressé à J. L. Onorato, encanteur judiciaire de vendre à l'enchère publique le MARDI, 13 août 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à savoir les propriétés foncières comme suit

1° Deux certaines portions de terre situées dans le Troisième District de cette ville, dans le faubourg Clouet, désignées sur un plan par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1907 comme lot A et B de l'ilet, vieux No 22 (maintenant 1304) borné par les rues Clouet, St Jean-Baptiste (maintenant Robertson) Louisa et Girod (maintenant Villeré). Le lot A faisant face à la rue Clouet à une distance de 187 pieds de la ligne de la propriété de la rue Robertson, commençant à ce point le lot mesurant 37 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles à l'un et l'autre et aux lignes des rues Robertson et Villeré. Le lot B ne faisant face à aucune rue, commençant à l'intersection des d'une ligne cent dix sept pieds dix pouces de et parallèle à la rue Cloutet avec une ligne cent vingt pieds de et parallèle à la rue Robertson; de là sur la ligne ci-dessus décrite parallèle à la rue Robertson et mesurant cent dix-sept pieds huit pouces à rencontrer de là sur une ligne parallèle à la rue Cloutet cinquante pieds six pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, cent dix sept pieds huit pouces à un piquet de la sur une ligne parallèle à la rue Cloutet, cinquante pieds six pouces à un point du commencement comme il est désigné sur ledit plan.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Cloutet désigné sur un plan par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1907, comme lot A, dans l'ilet, vieux numéro 27 (maintenant 354) borné par les rues Cloutet, St Avide (maintenant Claiborne), Louisa et St Jean Baptiste (maintenant Robertson). Ladite propriété commençant à un point à la rue Cloutet cent cinquante pieds de la ligne de la propriété appartenant à la rue Cloutet et Robertson, de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, cent cinquante pieds; de là sur une ligne parallèle à la rue Cloutet, soixante et un pieds deux pouces et cinq lignes vers la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Claiborne; cent quinze pieds six pouces vers la rue Louisa; de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa, cent un pieds deux pouces et cinq lignes vers la rue Robertson; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente pieds vers la rue Cloutet; de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Robertson; de là sur ladite ligne de la propriété, huit pieds six pouces vers la rue Cloutet, de là sur une ligne parallèle à la rue Cloutet, cent soixante dix pieds huit pouces vers la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente huit pieds six pouces vers la rue Cloutet; de là sur une ligne parallèle à la rue Cloutet cent soixante dix pieds huit pouces à la ligne de la propriété de la rue Robertson, de là sur la ligne de la propriété de la rue Robertson, huit pieds six pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Cloutet cent vingt pieds, vers la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente pieds vers la rue Cloutet; de là sur une ligne parallèle à la rue Cloutet, trente pieds vers la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Cloutet, cent soixante dix pieds huit pouces à la ligne de la propriété de la rue Robertson, de là sur la ligne de la propriété de la rue Robertson, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Cloutet, de là sur une ligne parallèle à la rue Cloutet, cent soixante dix pieds huit pouces vers la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente pieds vers la rue Cloutet; de là sur une ligne parallèle à la rue Cloutet, trente pieds vers la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Cloutet, cent soixante dix pieds huit pouces à la ligne de la propriété de la rue Robertson, de là sur la ligne de la propriété de la rue Robertson, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Cloutet; au point du commencement comme il est désigné sur ledit plan.

4° Six certains lots de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Cloutet désigné sur un plan par Edgar Pilié, voyer, le quinzième jour de janvier 1907 par les numéros huit neuf, dix onze, dix sept et dix huit, l'ilet vieux numéro 35 (maintenant 788) borné par les rues Cloutet, Solidelle (maintenant Roman) Louisa et Prosper (maintenant De Armas). Ladite propriété commençant à un point à la rue Roman cent soixante quinze pieds de l'encoignure des rues Louisa et Roman, de là la ligne de propriété de la rue Roman, trente sept pieds; de là sur une ligne parallèle à la rue Cloutet, deux cent vingt et un pieds deux pouces et cinq lignes à la ligne de propriété de la rue Derbigny; de là sur une ligne de la propriété de la rue Derbigny, sept pieds vers la rue Louisa; de là sur une ligne parallèle à la rue Cloutet, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Roman; de là sur une ligne parallèle à la rue Roman, deux cent cinq pieds à la ligne de la propriété de la rue Louisa; de là sur la ligne de la propriété de la rue Louisa cent trente et un pieds deux pouces et cinq lignes vers la rue Roman; de là sur une ligne parallèle à la rue Roman, cent quinze pieds, de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa, trente pieds vers la rue Derbigny; de là sur une ligne parallèle à la rue Derbigny, soixante pieds vers la rue Cloutet; de là sur une ligne parallèle à la rue Cloutet, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Roman et au point d'origine comme il est désigné sur ledit plan.

5° Douze lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Cloutet, désignés sur un plan par Edgar Pilié, voyer, le 15 janvier 1907, par les numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, seize, dix sept, dix huit et vingt, dans l'ilet numéro 54 (maintenant 1156) borné par les rues Cloutet, Louisa, Liberté (maintenant Miro) et Fence (maintenant Tonti). Les dits lots numérotés de dix onze, douze, treize et vingt sont décrits comme suit: commençant à l'encoignure des rues Tonti et Cloutet courant au long de la ligne de la propriété de la rue Tonti à une distance de cent soixante quinze pieds six pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Cloutet à une distance de cent vingt pieds; de là sur une ligne parallèle à la rue Tonti, cinquante neuf pieds quatre pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Cloutet, cent un pieds deux pouces et cinq lignes; de là sur une ligne parallèle à la rue Miro cent dix neuf pieds quatre pouces vers la rue Cloutet; de là sur une ligne parallèle à la rue Cloutet, soixante pieds vers la rue Tonti; de là sur une ligne parallèle à la rue Tonti, cent quinze pieds six pouces à la ligne de la propriété de la rue Cloutet, de là au long de la ligne de la propriété de la rue Cloutet, trente pieds vers la rue Tonti; de là au long d'une ligne parallèle à la rue Tonti, cent quinze pieds six pouces à la rue Cloutet, de là au long d'une ligne parallèle à la rue Cloutet, trente pieds vers la rue Tonti; de là au long d'